
Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau

Exercice 2022-2023

Préambule

A la suite de deux exercices profondément marqués par les mesures de lutte contre la pandémie du SARS-CoV-2 (la « **Pandémie** »), l'exercice 2022-2023 a permis une reprise des activités usuelles du Jeune Barreau.

Le Comité du Jeune Barreau de l'Ordre des avocats de Genève (le « **Comité** ») a pu proposer son panel de services habituels, tout en innovant sur les activités à l'attention de tous les membres de l'Ordre des avocats de Genève (l'« **Ordre** »).

Le Comité tient à remercier les différents intervenants ainsi que tous les membres de l'Ordre ayant contribué au succès des nombreux événements et activités.

A. Composition et rôle du Comité du Jeune Barreau

1. Durant l'exercice écoulé, soit du 5 mai 2022 au 16 mars 2023, la composition du Comité a été la suivante :

Premier Secrétaire

Me Didier Nsanzineza

Ancien Premier Secrétaire

Me Hadrien Mangeat

Secrétaires avocats

Me Victor Argand
Me Marie-Laure Chèvre
Me Syolene Fenaroli
Me Marie-Hélène Jeandin
Me Fanny Roulet
Me Rebecca Stockhammer

Secrétaires avocats stagiaires

Me Coralie Dorthe
Me Michael Netter
Me Grégoire de Raemy
Me Adrien Schneeberger
Me Sévane Tadevossian

2. Le Premier Secrétaire tient à remercier chaleureusement les membres du Comité de leur contribution au cours de l'exercice 2022-2023. Le présent rapport est le reflet de leur investissement chevronné et le Premier Secrétaire est particulièrement fier d'avoir travaillé aux côtés de membres du Comité talentueux et dévoués.
3. Durant ce mandat écourté par la Pandémie, le Comité a mis une certaine intensité dans ses activités afin d'atteindre les objectifs fixés en début de mandat.
4. Les remerciements s'adressent tout particulièrement à celles et ceux qui quittent le Comité :
 - Me Victor Argand (Secrétaire avocat) ;
 - Me Coralie Dorthe (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Michael Netter (Secrétaire avocat stagiaire) ;
 - Me Grégoire de Raemy (Secrétaire avocat stagiaire) ;
 - Me Adrien Schneeberger (Secrétaire avocat stagiaire) ;
 - Me Sévane Tadevossian (Secrétaire avocate stagiaire).

5. Nos vœux de réussite accompagnent les Secrétaires stagiaires qui doivent encore présenter leur examen final du brevet d'avocat.
6. Le Premier Secrétaire remercie également chaleureusement Madame Tania Matthewson, assistante du Comité, ainsi que son successeur, Monsieur Boris Reimao. Il remercie enfin Madame Caroline Bydzovsky, Secrétaire générale de l'Ordre, et son équipe, Madame Mélissa Da Silva et Madame Camille Emery, dont le travail remarquable pour l'Ordre a également permis au Comité d'accomplir sa tâche.
7. Durant l'exercice écoulé, le Comité s'est réuni en séance plénière tous les quinze jours. Tous les membres du Comité ont, en outre, participé aux travaux de nombreux sous-comités thématiques se réunissant très régulièrement.
8. Le Jeune Barreau a également été représenté par des Secrétaires avocats du Comité au sein de toutes les Commissions de l'Ordre :
 - Me Victor Argand au sein de la Commission ADR ;
 - Me Marie-Laure Chèvre au sein de la Commission de droit pénal et de la Commission de formation permanente ;
 - Me Marie-Hélène Jeandin au sein de la Commission des droits humains ;
 - Me Syolene Fenaroli au sein de la Commission de droit civil et de la Commission de l'égalité ;
 - Me Didier Nsanzineza au sein de la Commission fiscale et financière ;
 - Me Fanny Roulet au sein de la Commission de droit administratif et de la Commission Innovations et modernisation du barreau ;
 - Me Rebecca Stockhammer au sein de la Commission des droits de l'enfant.
9. Cette représentation est très importante puisqu'elle permet de renforcer la cohésion au sein de l'Ordre et d'assurer la prise en compte des intérêts de la jeune barre.
10. Enfin, en tant que Premier Secrétaire, Me Didier Nsanzineza a siégé comme membre du Conseil de l'Ordre et du Bureau de l'Ordre.
11. Le travail du Comité a principalement consisté à mettre en œuvre le Programme 2022-2023 du Jeune Barreau.
12. Voici l'état d'avancement de ces travaux :

B. Activités en lien avec le monde judiciaire

1 Activités judiciaires pénales

13. Le groupe consacré aux activités judiciaires pénales du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique du droit pénal. La Commission de droit pénal est informée des travaux en question.
14. En collaboration avec la Commission de droit pénal de l'Ordre, le Comité a lancé un nouveau projet intitulé "*Rencontres avec la police*".
15. Ce projet poursuit l'objectif de faciliter, voire de renforcer les échanges avec la police, notamment lors des premières heures, mais également de façon plus générale dans toutes les interactions des avocats avec la police.
16. A l'heure actuelle, un premier contact a été initié avec la Commandante de la police dans le but d'organiser une conférence annuelle commune entre avocats et policiers sur la première heure, suivie d'un apéritif

convivial. L'idée d'unifier les pratiques des policiers et des avocats lors des premières heures, notamment via le partage des connaissances et des directives sur la première heure, lui a également été soumise.

17. Ce groupe de travail a continué de superviser l'organisation des ateliers de procédure pénale (cf. *infra* section 2).

2 Ateliers de procédure pénale

18. Les *Ateliers de procédure pénale* sont ouverts à chaque membre de l'Ordre et permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit pénal. Le programme est en principe annuel et aborde chaque année les mêmes sujets.
19. Mes Ilir Cenko et Karim Raho sont à l'origine du concept qu'ils animent pour la cinquième année consécutive et qu'ils ont développé en collaboration avec le Comité.
20. Les ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont abordé les thèmes suivants :
 - « L'exécution des peines et des mesures » le 24 juin 2022 ;
 - « Les rapports entre l'avocat et les magistrats ainsi que les autres intervenants de la procédure pénale : règles, usages et intérêts du prévenu » les 30 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre 2022 ;
 - « L'arrestation : (i) plus-value de l'avocat dans les premiers temps de l'enquête, (ii) droit au silence et (iii) détention avant jugement » les 27 janvier, 17 février et 31 mars 2023.

3 Activités judiciaires civiles

21. Le groupe de travail consacré aux activités judiciaires civiles du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique judiciaire du droit civil. La Commission de droit civil est informée des travaux en question.
22. Par ailleurs, le groupe de travail est en train d'élaborer un projet de modèle de requête commune en divorce avec accord complet, répondant également aux besoins des tribunaux.
23. Le groupe de travail a continué de superviser l'organisation des ateliers de procédure civile (cf. *infra* section 4).

4 Ateliers de procédure civile

24. Depuis quatre ans, les *Ateliers de procédure civile* se veulent le pendant des *Ateliers de procédure pénale*. Animés par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz, ces ateliers sont destinés à chaque membre de l'Ordre et permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit civil. Le programme est en principe annuel et aborde chaque année les mêmes sujets. L'événement a lieu entre 12h30 et 13h30, chaque deuxième jeudi du mois.
25. Le Comité se réjouit du succès rencontré par ces ateliers. Les thèmes abordés lors des ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont été les suivants :
 - « *La conciliation* » le 16 septembre 2022 ;
 - « *L'audience de débats d'instruction* » le 6 octobre 2022 ;
 - « *La simplification du procès* » le 10 novembre 2022 ;
 - « *La restitution de délai* » le 12 janvier 2023 ;
 - « *Le fardeau de la contestation* » le 2 février 2023.

5 Visites d'établissements pénitentiaires

26. Les mesures de lutte contre la pandémie s'étant fortement assouplies, les visites d'établissements pénitentiaires ont pu reprendre et ont rencontré un vif succès, affichant systématiquement complet.
27. Les visites suivantes ont été organisées :
 - Visite de la prison de Champ-Dollon le 23 juin 2022 ;
 - Visite de l'établissement fermé de la Brenaz le 18 juillet 2022 ;
 - Visite de l'établissement fermé de Curabilis le 18 août 2022 ;
 - Visite du Centre éducatif de détention et d'observation La Clairière le 13 septembre 2022 ;
 - Visite de la prison de Champ-Dollon le 28 octobre 2022 ;
 - Visite de l'établissement fermé de La Brenaz le 25 janvier 2023 ;
 - Visite de l'établissement fermé de Curabilis le 23 février 2023.

C. Art oratoire

1 Concours Démosthène

28. Le Comité, en partenariat avec l'Université de Genève (soit pour elle le Professeur Sylvain Marchand), a organisé la quatrième édition du « Concours Démosthène » le 10 novembre 2022.
29. Cet événement voit s'affronter deux équipes lors d'un procès fictif où l'une d'entre elles porte l'accusation alors que l'autre soutient la défense. Chaque équipe est composée d'une avocate ou d'un avocat breveté, d'une avocate ou d'un avocat stagiaire et d'une étudiante ou d'un étudiant. Le concours, destiné à promouvoir l'art oratoire, est ouvert aux étudiantes et étudiants universitaires de la Faculté de droit. Chaque équipe doit tenter de remporter l'adhésion du public au terme de la joute oratoire. A l'issue des plaidoiries, le public vote pour l'équipe qui aura emporté sa conviction, au moyen d'un code couleur. Un jury mixte et impartial désigne ensuite la meilleure oratrice ou le meilleur orateur du concours.
30. Cette édition, intitulée « *Prométhée, père du transhumanisme – sur la nécessité d'augmenter l'être humain* », a été présentée par Mes Michael Netter et Adrien Schneeberger, membres du Comité, et M. Dino Vazjovic de l'Université de Genève. L'accusation était assurée par Me Paul Michel, (avocat), Me Stéphane Grossin, (avocat stagiaire) et Mme Ilona Cadoux (étudiante) tandis que Me Maikl Gerzner (avocat), Me Baptiste-Pascal Favre (avocat stagiaire) et M. Jonathan Tunik (étudiant) intervenaient à la défense.
31. Au terme du concours, le public a décerné la victoire à l'équipe de la défense.
32. Le jury, composé du Professeur Nicolas Jeandin de l'Université de Genève, de M. Jacques Degors du Club Genevois de Débat, de Me Myriam Fehr-Alaoui, membre du Conseil de l'Ordre, de l'ancien Premier Secrétaire Nicolas Gurtner et du Premier Secrétaire Didier Nsanzineza, a désigné Me Paul Michel meilleur orateur du concours.
33. Ce concours a été généreusement sponsorisé par les études Kellerhals Carrard Genève, Borel & Barbey, PBM Avocats, Mangeat Avocats et Bär & Karrer.

2 Concours d'art oratoire Michel Nançoz

34. L'édition 2022 du Concours d'art oratoire Michel Nançoz s'est déroulée dans le Grand foyer du Grand Théâtre le vendredi 30 septembre 2022.
35. Comme chaque année, le Comité a organisé l'événement avec la Présidente du concours, Me Yaël Hayat.
36. Le jury a attribué les prix suivants :
 - Le premier prix : Me Arnaud Hoffer ;
 - Le deuxième prix : Me Arthur Urban ;
 - Le troisième prix : Me Juliette Currat ;
 - Meilleure réplique : Me Samy Tabet.

3 Club Genevois de Débat

37. Tous les mardis soir, le Club Genevois de Débat se réunit dans une salle de l'Université de Genève pour deux heures de débats. Le concept est le suivant : les participants peuvent inscrire au tableau un sujet sur lequel ils souhaitent débattre le soir-même. En début de séance, tous les participants votent à main levée pour chaque sujet. Les deux sujets ayant obtenu le plus de voix sont traités. Chaque personne est tirée au sort pour savoir si elle fait partie de l'équipe « pour » ou de l'équipe « contre ».
38. Lors de cet exercice, le Comité a poursuivi sa collaboration avec le Club Genevois de Débat. Un membre du Comité se rend mensuellement à une session du Club de Débat en tant que membre du jury. Il ou elle donne des conseils sur la technique oratoire des participants. Cet exercice permet de nombreux échanges constructifs et une efficace collaboration dans l'organisation d'événements oratoires. Cette année, le Club de Débat et le Comité ont organisé conjointement, ainsi qu'avec l'Université de Genève, le Concours Démosthène (cf. *supra* section 1).

4 Conférence Berryer

39. En marge de la Soirée de l'Ordre, le Comité a organisé la traditionnelle Conférence Berryer, laquelle a accueilli des orateurs venus de France, Belgique et Luxembourg autour du contre-critique et invité d'honneur M. Jérémy Seydoux, ainsi que du candidat et étudiant M. Thomas Connor.

5 Concours internationaux d'art oratoire

40. Me Michael Netter, membre du Comité, a représenté le Jeune Barreau de Genève lors du concours d'art oratoire organisé durant la rentrée du barreau de Bruxelles en juin 2022.
41. Me Arnaud Hoffer, vainqueur du concours Nançoz, a quant à lui été sélectionné pour représenter le Jeune Barreau lors du concours d'art oratoire Mario Stasi de la rentrée du barreau de Paris en novembre 2022.

D. Formation

1 Les Conférences du Jeune Barreau

42. Les conférences organisées par le Comité ont généralement eu lieu le troisième lundi de chaque mois à Uni Mail. Elles ont porté sur des thèmes d'actualité et ont été essentiellement dispensées par de jeunes confrères issus des rangs du Jeune Barreau, excellant dans un domaine particulier.

43. Le Comité tient à remercier tous les conférenciers pour leur engagement en faveur de la formation continue des membres de l'Ordre.
44. Le Comité remercie également l'Université de Genève pour la mise à disposition des salles.
45. Le Comité se réjouit que ces conférences continuent d'avoir du succès et d'être reconnues dans leur qualité. Celles-ci ont entre autres permis aux avocats stagiaires d'obtenir gratuitement des attestations de formation continue.
46. Voici les conférences organisées au cours de l'exercice écoulé :
 - « *Nouveautés en matière d'avance et d'aide au recouvrement des créances d'entretien du droit de la famille* », par Me Tania Sanchez Walter, le 23 mai 2022 à 18h15 ;
 - « *Les conclusions chiffrées et non chiffrées en procédure civile* », par Dr Laurent Grobéty, le 26 septembre 2022 à 18h15 ;
 - « *La fixation de la peine : mode d'emploi pour les praticien-ne-s* », par Me Ludivine Delaloye, le 17 octobre 2022 à 18h15 ;
 - « *Permanence en matière de mesures de contrainte et d'éloignement visant les étrangers : la gestion d'une audience devant le TAPI et les incontournables de la jurisprudence* », par Mes Magali Buser, Léonard Micheli-Jeannet et Arnaud Moutinot, le 21 novembre 2022 à 18h15 ;
 - « *De l'acquisition à la jouissance d'une villa en passant par sa construction : un chemin empreint d'embûches passionnantes pour l'avocat* », par Me Olivier Adler, le 19 décembre 2022 à 18h15 ;
 - « *Procès civil entre banque et client à la suite de détournements de fonds* », par Me Romain Dupuis, le 13 février 2023 à 18h15.

2 Atelier d'anglais juridique

47. Le Comité est en train de réfléchir à une refonte de cet atelier. La prochaine édition sera organisée durant l'exercice 2023-2024.

E. Carrière

1 Forum contact emploi

48. Depuis plus de dix ans déjà, le Comité organise un *Forum contact emploi* afin de permettre aux nouveaux avocats brevetés de rencontrer des représentants d'études désireuses d'engager des collaborateurs.
49. Durant cet exercice, une édition a été organisée à l'hôtel Métropole le 22 juin 2022. A cette occasion, 26 candidats ont rencontré 8 études de la place.
50. Le Comité a depuis entamé des discussions avec Alec, Allan & Associés, son nouveau partenaire, afin de réaliser une édition pour que les avocats souhaitant sortir du Barreau puissent rencontrer les entreprises cherchant à engager des personnes titulaires du brevet d'avocat.
51. A l'avenir, le Comité devrait organiser deux éditions par année ; une première en juin avec les représentants d'Etudes et Alec, Allan & Associés, et une seconde fin novembre avec des représentants notamment d'entreprises et du Pouvoir judiciaire ("autres métiers du droit").

2 Permanence de la carrière

52. Durant l'exercice précédent, le Comité a lancé un projet-pilote sous la forme d'une *Permanence de la carrière*.
53. Celle-ci permet aux avocats stagiaires ou brevetés de poser des questions en lien avec leur parcours au barreau (Quelle approche/stratégie ? Quels pièges ? Quels objectifs ?) ou leur éventuelle sortie du barreau, et d'être mis en relation avec une ou plusieurs personnes (avocats, magistrats, etc.) équipées au mieux pour les orienter ponctuellement, voire les accompagner dans la durée.
54. Durant cet exercice plusieurs personnes ont pu être accueillies ponctuellement et certaines ont sollicité et bénéficié d'un suivi dans la durée.

3 Séminaire et guide d'accession à l'indépendance

55. Le Jeune barreau a lancé un nouveau cycle de conférences intitulé "*En route vers l'indépendance*". Ce cycle de conférence a pour objectif d'aborder les sujets essentiels à connaître en vue de l'ouverture ou d'une association au sein d'une étude d'avocats.
56. Une première conférence, intitulée "*En route vers l'indépendance – Étude d'avocats sous forme de personne morale, responsabilité et fiscalité*", animée par Mes Tano Barth et Laïla Rochat, s'est ainsi tenue le 26 octobre 2022, à 18h15. Elle sera suivie d'autres conférences sur les thèmes de la responsabilité civile, des assurances, de la fiscalité ou encore de la comptabilité.
57. Ces conférences s'inscrivent en supplément du "*Séminaire d'accession à l'indépendance*" qui devrait avoir lieu en été ou en automne 2023.

4 Conférence d'information à l'Université sur l'accession à la profession

58. Dans le cadre des visites protocolaires, il a régulièrement été porté à la connaissance du Premier Secrétaire que la profession d'avocat ainsi que la formation y afférente mériteraient une séance d'information à l'Université.
59. Le Comité est ainsi en train de mettre sur pied une conférence à l'attention des étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Genève.
60. L'intervention, laquelle se veut mettre l'accent sur les aspects concrets de l'accession à la profession, portera d'une part sur le parcours à suivre pour accéder au brevet et d'autre part sur les réalités de la profession à Genève.
61. La première édition de cette conférence d'information verra le jour au cours du printemps 2023.

5 Dispositif de protection de la personnalité des membres de l'Ordre des avocats

62. Pour rappel, le projet pilote visant à la prévention du harcèlement sexuel et sexisme au sein du Barreau avait été élargi à toutes les problématiques de santé au travail (situations de surcharge chronique de travail, de *burn out*, de *mobbing*, etc).
63. Un nouveau flyer a été édité et communiqué à l'ensemble des membres de l'Ordre.
64. La page internet disponible sur le site de l'Ordre relative au dispositif présente le projet et les actions menées de manière exhaustive.

65. En substance, le dispositif permet aux membres de l'Ordre de saisir de manière confidentielle – alternativement ou cumulativement à la saisine du Bâtonnier ou du Premier Secrétaire – un membre du Comité d'écoute (dont la composition est doublement paritaire) ainsi qu'un ou une psychologue d'Iremia-Conseils.
66. Les membres de l'Ordre peuvent donc dès à présent recourir aux mesures mises en place par le dispositif, non seulement en cas de harcèlement sexuel, mais également face à une situation de surcharge chronique de travail, de *burn out*, de *mobbing*, etc.
67. Dans le cadre du dispositif, les membres du Comité d'écoute, du Conseil de l'Ordre et du Comité ont pris part à un atelier de sensibilisation à l'écoute active. Un atelier sur la communication non-verbale aura lieu courant 2023.
68. A titre de prévention et sensibilisation, la conférence « *Harcèlement psychologique : droit du travail et outils pratiques* », dispensée par Me Laurent Lehner et Mme Joëlle Payom, a été organisée le 16 janvier 2023 à 18h15.
69. Une campagne de prévention en lien avec la santé physique est en préparation.

6 Cérémonies solennelles du brevet d'avocat

70. Le Comité a organisé, avec le soutien de l'ECAV, trois Cérémonies solennelles du brevet d'avocat durant cet exercice, revenant ainsi au rythme usuel pré-pandémie.
71. La cérémonie du 11 mai 2022 célébrait l'ensemble des lauréats 2021. Me Isabelle Bühler Galladé est intervenue comme marraine de promotion en adressant ses mots d'encouragement aux lauréats.
72. La cérémonie du 28 septembre 2022 a récompensé les lauréats de la promotion été 2022, sous le parrainage de Me Xavier Oberson, qui a adressé ses félicitations et ses conseils aux lauréats.
73. La cérémonie du 27 février 2023 célébrera la promotion hiver 2023. Me Corinne Nerfin en sera la marraine et prendra la parole pour adresser un message aux lauréats. Mme la Présidente de la Chambre pénale d'appel et de révision Alessandra Cambi Favre-Bulle prononcera quelques mots à l'attention des lauréats.
74. Me Miguel Oural, bâtonnier de l'Ordre, Me Didier Nsanzineza, Premier Secrétaire du Jeune Barreau, Me Karin Grobet Thorens, Vice-Présidente de la Commission d'examens des avocats et membre du Conseil de l'Ordre, Madame Alessandra Cambi Favre-Bulle, juge et vice-présidente de la Commission du barreau, M. Mauro Poggia, Conseiller d'État, ainsi que M. Olivier Jornot, Procureur général, ont également pris la parole pour adresser leurs félicitations aux lauréats à l'occasion de chacune des cérémonies susmentionnées.
75. En outre, lors de ces différentes cérémonies, le Comité a décidé de donner la parole aux 1ers brevets des différentes sessions.

7 Cérémonie d'admission à l'Ordre des avocats et visites protocolaires

76. Durant cet exercice, l'Ordre a organisé 3 cérémonies d'admission, précédées des visites protocolaires auprès du Bâtonnier, de la Vice-Bâtonnière et du Premier Secrétaire.
77. Lors des séances d'admission, le Premier Secrétaire, la Vice-Bâtonnière et le Bâtonnier ont eu l'occasion d'adresser des mots de bienvenue aux nouveaux membres.
78. Les visites protocolaires sont une occasion pour le Premier Secrétaire de présenter l'activité du Comité et de faire connaissance avec les avocats, tant brevetés que stagiaires, qui intègrent l'Ordre.

79. Durant cet exercice, le Premier Secrétaire a ainsi rencontré près de 200 nouveaux membres, qu'il a reçus par groupes d'environ 10 personnes, lors de séances d'une heure. Outre la présentation de la structure de l'Ordre et des activités du Comité, le Premier Secrétaire a réservé une part importante de ces visites aux premiers pas dans la profession d'avocat et à l'importance à accorder aux nominations d'office.

F. Publications et communication

1 Sous Toutes Réserves

80. L'édition n° 36 du Sous Toutes Réserves aura pour pierre angulaire la thématique du climat.
81. L'édition est en cours d'élaboration et sa parution est prévue durant le printemps de l'année en cours.
82. Le Comité de rédaction remercie d'ores et déjà la participation des personnes suivantes : Mes Laïla Batou, Marion Chautard, Fabien Gillioz, Inès Girardet, Arnaud Nussbaumer, Tali Paschoud, Vincent Pfammatter, Grégoire de Raemy, Noémie Viard, Sébastien Voegeli ainsi que Mmes Caroline Bydzovsky et Céline Visconti.
83. Le Comité a pris la décision de dorénavant privilégier le format numérique pour les prochaines éditions.

2 Guides du Jeune Barreau

84. Le Comité continue, chaque année, de réfléchir à la rédaction de nouveaux guides et de mettre à jour ses guides actuels pour les proposer à l'ensemble des membres de l'Ordre.
85. Durant cet exercice, le Jeune Barreau a notamment mis à jour et publié le Guide de la première heure.

3 Communication du Jeune Barreau

86. Le sous-comité en charge de la communication du Jeune Barreau, notamment sur les réseaux sociaux, en collaboration avec la société *de facto*, a poursuivi son travail.
87. Des publications régulières sur LinkedIn et Instagram ont permis d'assurer une meilleure visibilité des projets menés par le Comité. Des réflexions sont en cours pour la suite.

G. Relations

1 Soirée d'été 2022

88. Le Comité a organisé une magnifique soirée le 1^{er} juillet 2022 à la Villa Sarrasin. La soirée s'est déroulée sur le thème « *Mille et une nuits* » et a connu un fort succès, réunissant quelques 240 membres de l'Ordre. Le Comité remercie chaleureusement les partenaires qui ont sponsorisé la Soirée d'été 2022 : MLL, PBM Avocats, Beker Guiramand Sepe et Schellenberg Wittmer.

2 Soirée d'hiver 2022

89. Le Comité a choisi cette année d'inaugurer un nouvel événement, la « *Soirée d'hiver* ». Organisée le 9 décembre 2022 à Athénée 4, cette soirée se voulait décontractée. Cocktail dînatoire, raclette, musique et pulls de Noël ont contribué à la réussite de cet événement auquel plus de 120 membres ont participé.

3 Week-end de ski 2023

90. Le week-end de ski 2023 s'est déroulé pour la première fois à l'hôtel des 4 vallées à Nendaz du 20 au 22 janvier 2023. Cet événement sportif et festif a rencontré un vif succès et réuni plus de 170 participantes et participants dans une ambiance décontractée. Au programme, une soirée fondue et karaoké, une course de ski sur la piste du Tracouet, un après-ski au bar l'Edelweiss, un SPA et un dîner suivi d'une soirée dansante.
91. Le Comité remercie chaleureusement les partenaires qui ont généreusement offert des prix pour les gagnants de la course de ski du samedi matin : Jeremy Spierer Photographe, Martial Arts Academy, Lalive SA, Pachamama, East Side, la Cave du Palais de Justice et le Domaine de la Devinière.

4 Apéritifs du 1^{er} jeudi du mois

92. Le Comité a poursuivi la tradition de l'apéritif mensuel, qui a eu lieu dans des endroits divers et variés de la ville, afin de permettre aux membres de l'Ordre de se retrouver de façon conviviale autour d'un verre à l'issue d'une journée de travail.
93. Durant ce mandat, les apéritifs du 1^{er} jeudi du mois se sont tenus dans les endroits suivants : ByLÙ, Helia, Lucha Libre, La Jonquille, Les Philosophes, l'Interdit, Le Calbar, La Maison Balkii.
94. Les buts de ces apéritifs sont avant tout de promouvoir les contacts et les échanges entre les membres dans une ambiance confraternelle et décontractée, ainsi que d'intégrer les nouveaux arrivés à l'Ordre.
95. Le Comité se réjouit de voir que cette tradition est toujours très appréciée par les membres de l'Ordre.

5 Activités culturelles

96. Les sorties culturelles organisées par le Comité ont permis aux membres de l'Ordre de visiter au cours de l'exercice écoulé :
 - les archives de l'État de Genève ainsi que les "magasins interdits au public", en septembre 2022 ;
 - le Musée d'art et d'Histoire de la ville de Genève de "la cave au grenier", en octobre 2022 ;
 - les nouveaux locaux de la Comédie de Genève, en novembre 2022 ;
 - les salles du Grand Conseil, du Conseil d'Etat ainsi que celle des Pas-Perdus récemment rénovées, en février 2023.
97. Le Comité a également convié les membres de l'Ordre à la projection du film "Ariaferma" portant sur le démantèlement d'une ancienne prison aux Cinémas du Grütli, lequel s'est suivi d'une discussion avec le réalisateur en novembre 2022.
98. Le Comité tient ici à renouveler ses remerciements aux membres des institutions mentionnées ci-dessous pour leurs chaleureux accueils.

6 Cours de natation

99. Le Comité a organisé des cours de natation à la piscine des Vernets conjointement avec l'Ecole de Natation de Genève les mardis midis des mois de novembre 2022 à février 2023.
100. Fort du succès rencontré, le Comité a décidé de renouveler l'expérience dès le mois de mars 2023 pour une série de dix cours, et cela jusqu'au mois de juin 2023. Les cours sont maintenus à la piscine des Vernets, mais se tiennent désormais les vendredis midis.

7 Déjeuner des stagiaires

101. Le concept du « Déjeuner des stagiaires », élaboré en octobre 2020, a été repris durant cet exercice dans différents restaurants du centre-ville. Ces déjeuners ont permis aux avocats stagiaires de se retrouver en juin 2022 au Demi-Lune Café, septembre 2022 au Restaurant la Potinière, décembre 2022 au Black Tap, et février 2023 au Demi-Lune Café, afin d'échanger sur leurs expériences respectives autour de repas, où les boissons non-alcoolisées et desserts sont pris en charge par le Jeune Barreau.

8 Déjeuner des avocats brevetés

102. Né du constat que les avocats brevetés représentent 74% du Jeune Barreau, cet événement leur offre la possibilité de se rencontrer dans un cadre informel et leur permet notamment de partager leurs attentes en lien avec l'activité du Comité.

103. Ce nouvel événement, lors duquel les cafés sont offerts, a rencontré un fort succès et donné aux avocats brevetés l'occasion de se retrouver pour un déjeuner au restaurant le Barocco au mois de juin, octobre et novembre 2022 ainsi que plus récemment en février 2023.

9 Relations Jeune Barreau / Conseil de l'Ordre

104. Le Comité a été représenté aux séances plénières du Conseil de l'Ordre, tous les quinze jours, par son Premier Secrétaire, lequel a par ailleurs participé aux travaux courants du Conseil de l'Ordre, comme membre à part entière, avec droit de vote.

105. Le Premier Secrétaire a également participé aux séances régulières du Bureau de l'Ordre, lequel est composé du Bâtonnier, de la Vice-Bâtonnière, de la Secrétaire générale de l'Ordre et du Premier Secrétaire du Jeune Barreau.

106. Le Bureau se réunit pour évoquer et traiter les affaires courantes.

107. Le Comité se réjouit de son excellente collaboration avec l'ensemble du Conseil de l'Ordre tout au long de l'exercice écoulé.

10 Relations Jeune Barreau / Barreaux suisses et étrangers

108. Grâce à l'allègement des mesures, le Comité a pu représenter le Jeune Barreau de Genève lors des rentrées des Barreaux de Bruxelles, Montréal, Québec, Bordeaux, Versailles, Paris et du canton de Vaud.

109. La participation de membres du Comité au nouveau Forum des jeunes avocats de la Fédération Suisse des Avocats est également une superbe occasion pour celui-ci de continuer à tisser des liens avec les autres jeunes barreaux de Suisse.

110. En outre, le Comité s'est rapproché de l'International Association of Young Lawyers ("AIJA") en appuyant notamment la candidature de Paris pour l'organisation la Half-Year November Conference. Le Comité entend à l'avenir intensifier ses relations avec l'AIJA.

H. Activités dans la cité

1 L'Avocat dans la Cité

111. Le volet principal de l'action sociale du Jeune Barreau au cours de l'exercice écoulé s'est manifesté au cours de l'événement *L'Avocat dans la Cité* qui a, cette année encore, occupé les membres du Comité.

112. Fort des succès remportés ces dernières années par cette manifestation créée à l'initiative du Bâtonnier Jean-Marc Carnicé, l'Ordre des avocats l'a reconduite les 13 et 14 mai sur la Plaine de Plainpalais.
113. Plus de 350 consultations juridiques ont été offertes au public dans 16 domaines du droit différents : droit de la famille, droit des étrangers, droit du bail, droit pénal, droit des successions, droit du travail, droits réels, droit de la construction et aménagement du territoire, RC et droit des assurances, droit administratif général, droit des contrats, droit fiscal, droit des assurances sociales, droit des poursuites pour dettes et faillite, protection de l'adulte et de l'enfant, droit commercial et autres.
114. Le Premier Secrétaire remercie chaleureusement les membres du Jeune Barreau et ceux du Comité pour leur engagement à la hauteur de l'importance de l'événement.

2 Les avocats dans les écoles

115. *Les avocats dans les écoles* a vu 99 avocates et avocats membres de l'Ordre se rendre chacune et chacun dans une à quatre classes parmi 109 classes de 9^e année, dans 19 cycles d'orientation. Les interventions, d'une durée de deux heures chacune, étaient fondées sur un cas pratique élaboré de concert par l'Ordre et le Département de l'Instruction publique.
116. Les membres du Comité ont, conjointement avec les membres du Conseil de l'Ordre, donné une séance d'informations aux avocats participant à *Les avocats dans les écoles*.
117. Ces interventions ont eu pour objectif de sensibiliser les élèves à la notion de justice ainsi qu'aux problématiques liées à l'utilisation des réseaux sociaux, notamment le harcèlement.
118. Chacune d'elles comportait une explication didactique du cas pratique, une présentation des institutions et de la procédure pénales, et, enfin, l'organisation d'un procès fictif mettant en scène le cas pratique où chacun des élèves a tenu le rôle d'un intervenant du procès pénal.
119. Les retours ont à nouveau été très positifs pour 2022, tant de la part des élèves, des enseignants et des directeurs d'école que des avocats intervenants. L'expérience sera renouvelée en 2023.

3 Projet-pilote pour la prévention du cyberharcèlement

120. Pour rappel, le Comité avait été approché par une enseignante du Cycle d'orientation de la Gradelle, Mme Emmanuelle Richoz Zogg, en 2022 pour mettre en place un projet de sensibilisation et de prévention en matière de cyberharcèlement dans sa classe de 11^e.
121. Le projet a été reconduit le 27 janvier 2023 dans plusieurs classes de 9^e du Cycle de la Gradelle. L'intervention consiste en une présentation didactique des infractions topiques et un quizz.

4 Don du sang

122. Le Comité a, conjointement avec les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) organisé pour la deuxième année consécutive une collecte de sang le 20 septembre 2022 dans les locaux du Fairmont Grand Hotel.
123. Forte de son succès, l'action sera reconduite en 2023.

5 Journée d'information professionnelle

124. Le 7 février 2023, à la demande du Collège et école de commerce André-Chavanne, les membres du Comité ont donné une séance d'information d'une heure et demie sur le métier d'avocat aux collégiens intéressés par la filière Droit.

6 Présence réelle

125. Après plusieurs reports liés à la Pandémie, le Comité est très heureux d'avoir pu organiser à nouveau son événement « Présence Réelle ». Le 14 mars 2023 s'est ainsi tenue dans les salons de la Société de lecture la Conférence Présence réelle dont l'intervenant était Me Jean-Marie Crettaz, lequel nous a fait l'honneur de sa présence et qui a su passionner une assemblée comblée par ses récits et ses éléments de sagesse.

7 Portes ouvertes du Pouvoir judiciaire

126. Lors de la journée Portes ouvertes du Pouvoir judiciaire du 1^{er} octobre 2022, le Comité a, de concert avec le Conseil de l'Ordre et l'Association des juristes progressistes, animé un lieu de rencontres au sein du Palais de justice.

127. Cela a été l'occasion pour une partie des 3'100 visiteurs de poser librement leurs questions sur des thématiques relatives à la pratique du métier, aux parcours professionnels ainsi qu'aux devoirs et obligations des avocats.

I. Saisine du Premier Secrétaire

1 Déroulement du stage (différends avec les maîtres de stage)

128. Le Premier Secrétaire s'est tenu à la disposition de tous les avocats stagiaires pour répondre aux questions qu'elles et ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur stage, notamment en ce qui concerne les rapports avec leurs maîtres de stage.

129. A ce titre, il a reçu un nombre important d'avocats stagiaires rencontrant des difficultés et est intervenu sur demande afin de résoudre des désaccords importants. Il est satisfait du résultat de ces interventions et considère que cet aspect de sa fonction est particulièrement important.

130. Quelques situations ont été traitées dans le cadre d'un processus de médiation impliquant le Premier Secrétaire et le Bâtonnier Miguel Oural, lequel en est ici chaleureusement remercié.

131. Le Premier Secrétaire se réjouit de la confiance témoignée par les personnes en difficulté, mais s'inquiète du nombre important de sollicitations. En particulier, le Premier Secrétaire regrette de nombreux comportements consternants, lesquels plongent certains avocats stagiaires dans un désarroi profond et ternisse l'image de la profession.

132. Suivant ce constat, le Premier Secrétaire a œuvré aux côtés du Conseil afin de proposer des modifications statutaires visant à combattre ces dérives au sein de notre Ordre.

133. Le Premier Secrétaire remercie ici chaleureusement les avocats qui ont accueilli des stagiaires en difficulté afin de leur permettre de terminer leur stage dans des conditions dignes de notre profession et de la formation y afférente.

2 Conseil et assistance aux membres du Jeune Barreau

134. Le Premier Secrétaire s'est également tenu à la disposition de tous les membres du Jeune Barreau pour répondre aux questions qu'ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur collaboration, de leur accession à l'indépendance et/ou de l'exercice de leur activité en qualité d'indépendants.

135. Il a conseillé au mieux ces avocats brevetés ou stagiaires et est intervenu lorsque cela s'est avéré nécessaire. Il se réjouit de la confiance témoignée.

J. Autres actions du Premier Secrétaire

136. Le 30 septembre 2022, le Premier Secrétaire a siégé comme membre du jury du Concours d'art oratoire Michel Nançoz.
137. Lors de la *Soirée des avocats* du 7 octobre 2022, le Premier Secrétaire a prononcé un discours devant les membres de l'Ordre. Il a rappelé les principaux axes de travail du Comité, la nécessité d'une collaboration étroite entre les générations, l'importance de l'entrepreneuriat dans le cadre de notre profession ainsi que le nombre trop important d'avocats stagiaires contraints d'effectuer leurs premiers pas dans la profession dans des conditions indignes de celles-ci.
138. Le Premier secrétaire a également été entendu par deux commissions du Grand Conseil sur différents projets de lois ayant un impact sur l'exercice de la profession d'avocat.
139. Le Premier Secrétaire a œuvré aux côtés des membres du Bureau de l'Ordre pour la mise en place de partenariats visant à pérenniser les activités de l'Ordre et du Jeune Barreau. Cette activité s'est concrétisée avec la conclusion de partenariats avec UBS, Swiss Risk & Care ainsi qu'Alec, Allan & Associés.
140. Le Premier Secrétaire a continué de représenter le Jeune Barreau, notamment aux côtés du Bâtonnier, de la Vice-Bâtonnière, de la Secrétaire générale et d'autres représentants de l'Ordre, dans le cadre d'un groupe de travail mis en œuvre par le Pouvoir judiciaire et l'Ordre dans le but de discuter des conséquences pour le barreau de la mise en œuvre prochaine du projet suisse « *Justitia 4.0* » et du projet genevois de numérisation des dossiers judiciaires.

K. Dates à retenir

6 mars 2023 : Dernier délai pour le dépôt des candidatures aux élections du Comité du Jeune Barreau.

16 mars 2023 : Assemblée générale du Jeune Barreau à 19h00 en salle B4 du Palais de justice.

28 mars 2023 : Assemblée générale de l'Ordre à 17h30 en salle A3 du Palais de justice.

Genève, le 24 février 2023



Didier Nsanzineza

Premier Secrétaire